

Attribution du produit de la bourse aux livres
2019 de la BU Santé.

Conseil d'administration du 23 septembre 2019

Délibération 2019/09/CA-097

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.712-1 et L.712-3 ;

Vu les statuts de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier et notamment son article 30 ;

Vu la délibération 2015/05/CA-058 du Conseil d'Administration du 4 mai 2015 relative à l'organisation d'une bourse aux livres par la B.U. Santé ;

Vu l'appel à projet ;

Après en avoir délibéré, les conseillers attribuent le produit de la bourse aux livres 2019 de la B.U. Santé, soit un montant de 1 500 €, à l'association Oeéo mission Togo (Organisation d'Entraide des Etudiants en Orthophonie) pour leurs actions au Togo.

Toulouse, le 23 septembre 2019
La Présidente,




Régine ANDRÉ-OBRECHT

Nombre de membres : 37
Nombre de membres présents ou représentés : 21

Nombre de voix favorables : 21
Nombre de voix défavorables : 0
Nombre d'abstentions : 0
Ne prennent pas part au vote : 0